

POUR UNE CONTRIBUTION PLUS JUSTE DES SUPER-RICHES À LA COLLECTIVITÉ

OUI À L'INITIATIVE POUR UNE CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ SUR LES GRANDES FORTUNES

Que prévoit l'initiative ?

Afin de permettre aux collectivités de faire face aux conséquences de la crise sociale et climatique, l'initiative prévoit :

- ✓ UN IMPÔT TEMPORAIRE DE 0,25 % À 0,5 % (LIMITÉ À 10 ANS) DE SOLIDARITÉ SUR LA PART DES FORTUNES IMPOSABLES DÉPASSANT 3 MILLIONS DE FRANCS
- ✓ L'ATTÉNUATION DU « BOUCLIER FISCAL » QUI PRIVILÉGIE LES TRÈS GRANDES FORTUNES
- ✓ UNE DIMINUTION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE POUR LES PETITS PROPRIÉTAIRES ET PETIT-E-S ARTISAN-E-S

CORRIGER LES INÉGALITÉS

La répartition des richesses est totalement disproportionnée à Genève : en 2019, 0,6 % des contribuables détenaient à eux-elles seul-e-s 51,31 % de la fortune totale imposable, tandis que 36,4 n'en possédaient pas un centime. De plus ces inégalités s'accroissent rapidement : les fortunes dépassant 3 millions ont triplé en moins de 10 ans. À l'opposé, l'aide sociale a augmenté de 26 % en 10 ans.

Les causes des inégalités croissantes sont connues : d'un côté stagnation des salaires (sauf les très hauts), augmentation des loyers, de la TVA et des primes d'assurance maladie, et de l'autre baisses d'impôts pour les riches, et toujours plus de richesses soustraites à l'impôt (dividendes, rendement des capitaux, etc.). Les crises affectent les salarié-e-s précaires, tandis que les grandes fortunes en sortent même renforcées.

CADEAUX FISCAUX = SERVICES PUBLICS À SEC

Les excédents aux comptes de l'Etat sont une manœuvre de la droite pour faire passer d'autres baisses d'impôts pour les plus riches. En réalité, les baisses d'impôts font perdre des milliards aux collectivités publiques, qui n'ont plus les moyens d'offrir des services à la population en quantité et en qualité suffisantes : école, hôpitaux, aide à domicile, et services sociaux sont débordés, alors même que les besoins augmentent, que le pouvoir d'achat baisse,

et qu'il faut investir massivement dans la transition écologique.

Avec cette initiative, on redonne des moyens aux services publics pour mieux compenser les inégalités.

L'INITIATIVE VEUT DIMINUER CE DÉSÉQUILIBRE ET RÉINSTITUER PLUS DE SOLIDARITÉ SOCIALE :

- Concrètement : pour une personne avec 5 millions de fortune, le supplément ne sera que d'environ 9 000 frs.
- A l'inverse, pour les petits propriétaires de villas et les artisan-e-s dont la fortune est l'outil de travail, l'initiative triple le montant des déductions sociales (sans limitation dans le temps), et diminue donc leur imposition.

BOUCLIER FISCAL ATTÉNUÉ

Enfin, elle réduit le « bouclier fiscal », qui permet aux très grosses fortunes de payer moins d'impôt qu'elles ne devraient (avec 173 millions de pertes pour l'État et 40 millions aux communes (chiffres 2018)). Son calcul sera adapté pour prendre en compte un rendement de 2 % au lieu de 1 % actuellement, tout à fait déconnecté de la réalité.

LES SUPER-RICHES ONT LARGEMENT LES MOYENS DE CE PETIT EFFORT TEMPORAIRE. OUI À L'INITIATIVE!

NON À LA LOI SUR LES ESTIMATIONS FISCALES DE CERTAINS IMMEUBLES (LEFI)

PROPRIÉTÉS SOUS-IMPOSÉES

Depuis 1993, la loi fédérale précise que les biens immobiliers doivent être imposés sur leur valeur vénale, c'est-à-dire leur valeur sur le marché. À Genève, la valeur fiscale des biens immobiliers non locatifs avait été fixée en 1964. La dernière réévaluation, de seulement 7 %, a eu lieu en 2018 alors que cela n'avait plus été fait depuis... 1995. Or, rien que depuis 2007, les prix de l'immobilier ont progressé de 45 %!

REVOIR LA COPIE

En 2019, la Cour constitutionnelle a jugé que cette réévaluation violait le principe d'égalité de traitement devant l'impôt. En effet, les biens réévalués sont nettement moins imposés que les biens nouvellement acquis. Mais la droite n'en a cure, et propose aujourd'hui une réforme pire encore :

- La nouvelle réévaluation est fixée à seulement 12 %, alors que les prix ont explosé avec le COVID !
- Elle y ajoute une baisse de l'impôt sur la fortune de 15 % et une baisse de la valeur locative !

RÉPARTITION DE LA FORTUNE IMPOSABLE, GENÈVE 2019

source : administration fédérale des contributions

36,42 % de la population = zéro fortune

NOUVEAU CADEAU FISCAL POUR LES RICHES !

Cette réforme constitue tout simplement un escamotage, un tour de passe-passe pour cacher la fortune des propriétaires :

- elle sous-estime massivement la valeur immobilière,
- elle ne corrige pas l'inégalité de traitement entre propriétaires,
- elle y ajoute en plus des cadeaux aux plus fortunés,
- elle va provoquer 111 millions de pertes par an alors qu'elle aurait dû générer 220 millions de recettes !

A L'INVERSE DU BON SENS

Cette loi va à sens exactement contraire de notre initiative (ci-contre) : elle diminue la progressivité de l'impôt et la solidarité, diminue les moyens pour les services publics, ne profite qu'aux riches, et augmente les inégalités.



POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



syndicat
interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs



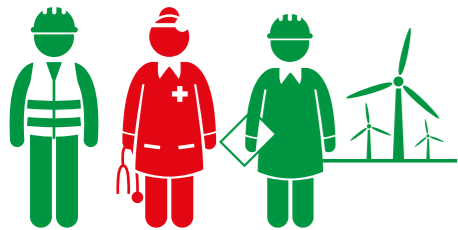
- à la création d'emplois sociaux et écologiques et la réduction de la durée du travail
- à une contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes

CHOISIR L'EMPLOI ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**AUTRES OBJETS DE VOTATIONS
LE 18 JUIN 2023**

Que prévoit l'initiative ?

L'initiative syndicale «1000 emplois» prévoit la création d'emplois sociaux et écologiques dans les collectivités publiques et des organisations à but non lucratif en fonction du taux de chômage (1000 emplois pour un taux de 5%). Elle encourage par ailleurs les entreprises à réduire la durée du travail sans diminution de salaire.



INITIATIVE 1000 EMPLOIS

CONTRE LE CHÔMAGE, DES EMPLOIS POUR TOUTES ET TOUS

Face aux politiques patronales qui expulsent du marché du travail tant les jeunes sans expérience que les travailleurs-euses âgé-e-s « qui coûtent trop cher », les collectivités publiques et les institutions à but non lucratif ont un rôle essentiel à jouer. Ne

poursuivant pas l'objectif du profit mais celui du bien commun, elles peuvent et doivent créer des emplois accessibles à toutes et tous, stables et correctement rémunérés, pour autant qu'on leur en donne les moyens. C'est ce que propose l'initiative «1000 emplois».

DES EMPLOIS UTILES ET NÉCESSAIRES

Dans la santé, l'aide à domicile, les EMS, l'accueil préscolaire et parascolaire, l'éducation, le handicap, les services sociaux, on manque de bras pour répondre aux besoins croissants d'une population vieillissante d'une part, et de plus en plus précarisée d'autre part. Dans ces domaines, il y a des milliers d'emplois à créer pour tous les niveaux de qualification, du plus bas au plus élevé, tous utiles au bien-être de la population.

POUR RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Il est urgent de créer les « emplois verts » dont nous avons impérativement besoin face à la crise climatique. Dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'aménagement, de la gestion des déchets, de la formation ou encore de l'approvisionnement alimentaire, de la conception à la production en passant par la planification, de la maintenance à l'expertise, en passant par la surveillance, il y a là également des milliers d'emplois à créer à tous les niveaux de qualification.

- ✓ **EN FINIR AVEC LE CHÔMAGE ET LE SOUS-EMPLOI**
- ✓ **DONNER UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
- ✓ **RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION**
- ✓ **TRAVAILLER MOINS POUR VIVRE MIEUX**

POUR UNE TRANSITION SANS CASSE SOCIALE

La transition écologique exige une transformation profonde des modes de production et l'abandon des industries et services trop polluants. Mais ce n'est pas aux travailleuses et travailleurs des secteurs voués à réduire leurs activités ou à disparaître de payer ce tournant. Personne ne doit rester sans emploi à cause des changements nécessaires. En créant des débouchés professionnels vers de nouveaux secteurs d'activité, l'initiative favorise les reconversions professionnelles pour les personnes dont l'emploi est menacé,

PARTAGER L'EMPLOI ET VIVRE MIEUX

En demandant à l'Etat d'encourager les entreprises à réduire la durée du travail à 32 heures sans réduire le salaire, l'initiative propose de faire d'une pierre deux coups. En répartissant le même volume de travail sur plus de travailleuses et travailleurs, on lutte contre le chômage en créant de l'emploi, tout en améliorant sensiblement la qualité de vie de chacun-e : plus de temps libre, de repos, de loisirs, d'activités créatrices ou solidaires. C'est également plus de temps pour s'occuper des enfants et des proches et la possibilité de mieux répartir ce type de tâches entre hommes et femmes, qui plus est en corrigeant les inégalités de revenus résultant du temps partiel auquel sont contraintes de très nombreuses travailleuses.

LES CONTRE-VÉRITÉS DES OPPOSANT·E·S

«C'est une machine à fabriquer des fonctionnaires»

C'est surtout un mécanisme pour créer des emplois qui répondent aux besoins de la population, et qui généreront d'autres emplois dans le privé.

«Il y a à Genève déjà plus d'emplois que de population active»

Oui, mais qui ne correspondent pas au profil des chômeurs-euses et ne répondent pas assez aux besoins de la population ni à la transition écologique.

«On ne lutte pas contre le chômage en créant des emplois»

Ah bon ? L'initiative offre au contraire des perspectives d'emplois pour toutes et tous.

«L'économie n'a pas les moyens de réduire la durée du travail»

Certaines entreprises passent déjà à la semaine de 4 jours. L'initiative propose d'encourager les autres à le faire également.

«Cela va coûter trop cher à l'Etat»

Investir dans l'emploi et la transition écologique coûtera bien moins cher que de rater le tournant écologique et que les dépenses sociales découlant du sous-emploi.

NON À L'ARRÊTÉ SUR L'IMPOSITION DES GRANDS GROUPES D'ENTREPRISES (RÉFORME OCDE SUR L'IMPOSITION DES MULTINATIONALES)

Malgré l'objectif louable de cette réforme de fixer un taux minimum à l'imposition des entreprises multinationales, le SIT s'y oppose, d'une part parce que le taux d'imposition minimal de 15% prévu est trop bas et perpétue le pillage des ressources fiscales des pays producteurs, et d'autre part parce que le produit de l'impôt sera reversé aux cantons qui s'empressent d'opérer d'autres baisses fiscales pour redistribuer cet argent aux multinationales, contournant l'esprit de la réforme.

OUI À LA LOI SUR LES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PROTECTION DU CLIMAT (LCI)

Ce contre-projet à l'« initiative sur les glaciers » vise notamment la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation et la protection face aux effets des changements climatiques. Il va dans le bon sens, même s'il est insuffisant au regard des revendications du 19^e Congrès du SIT.

OUI À LA LOI COVID-19

Cette loi vise la prolongation de certaines mesures urgentes instaurées durant la crise du Covid, notamment des mesures de protection des travailleurs-euses qui, bien qu'insuffisantes, sont nécessaires.

NON À L'INITIATIVE «POUR UN CONGÉ PARENTAL MAINTENANT!»

Bien que le SIT demande un congé parental depuis des années, cette initiative-ci est mal conçue et dangereuse, car il remet en cause de nombreux acquis de la LAMat genevoise. Le congé prévu permettra de réduire à 14 semaines la durée du congé maternité de 16 semaines acquis de haute lutte à Genève. Le financement de l'assurance maternité ne sera plus garanti, ni le droit au congé effectif, ni le congé maternité et adoption de 16 semaines pour les indépendant-e-s. Il faut un congé parental sans réduction des acquis actuels, et donc voter NON à ce mauvais projet.

OUI À LA LOI SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION

Après la crise du Covid-19 et la précarisation qu'elle a entraînée et/ou révélée, cette loi vise l'intégration explicite du droit à l'alimentation en tant que tel dans la Constitution genevoise.

NON AU PLQ ACACIAS 1

Non à un PLQ extrêmement dense qui ne prévoit pas assez de logements par rapport au nombre de bureaux, et qui n'offrira une réelle qualité de vie qu'aux plus riches, niché-e-s en haut des tours, très proches les unes des autres. Pour les pauvres, des cours sans soleil, ni vue, ni aération. La verdure et les équipements publics y sont trop limités. Le SIT appelle à voter NON pour pouvoir modifier le projet et prévoir un habitat de meilleure qualité.



**Pour en savoir plus
sur les recommandations
de vote**



SITsyndicat



sit-syndicat.ch

Pour le plein emploi, la transition écologique et le bien-être de toutes et tous, OUI à l'initiative «1000 emplois»!